



comment regulariser ma situation

Par **toum**, le **31/01/2011** à **17:40**

Bonjour,

je suis et travail en france depuis 3ans, en effet j'utilise les papiers de quelqu'un et je suis déclarée, j'aimerais savoir si après 3 années de travail moi étant sans papier je pouvais déjà être régularisé, si oui quel est la procédure à suivre.

j'aimerais aussi savoir si avec mon passeport qui est à jour je pouvais ouvrir un compte bancaire pas un livret A

Dans l'attente, je vous prie de croire à mes sincères salutations

Par **Claralea**, le **01/02/2011** à **00:02**

Bonsoir, le problème, c'est que pour être régularisé, il va falloir que vous donniez des preuves de votre présence sur le territoire français (quittance de loyer, taxes d'habitation, impôts sur le revenu...). Or, ces 3 ans, vous les avez passés sous l'identité de quelqu'un d'autre !

Alors comment prouver votre présence en France, sans être obligé d'avouer l'usurpation d'identité afin d'accéder à des droits de façon induite ?

Et ce "quelqu'un" est-il au courant que vous utilisez son identité ?

Par **toum**, le **01/02/2011** à **17:06**

bonjour,

je suis en france depuis 3ans et travail avec les papiers d'une connaissance qui a accepté de m'aider, mais à mon propre nom je n'ai que l'aide médicale, la solidarité transport néanmoins je déclare mes impôts chaque année aussi à mon nom, croyez-vous qu'avec ces preuves je peux être régularisé? pourtant j'ai un très bon niveau d'étude mais je suis obligé de faire des travaux pénibles pour gagner ma vie et subvenir à mes besoins en plus à cause de ces travaux j'ai été opéré d'une double hernie

sincères salutations